

# BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°5 / 23 avril 2024

Dicton de la semaine:

En avril, froidure est bonne pour la saison.

## L'Essentiel

Réglementation	PAC, Restructuration du vignoble
Météo	Remontée annoncée des températures minimales et risque de dégradation pluvieuse en fin de semaine
Phénologie	Pousse ralentie.
Mildiou	Sortie de taches d'huile en « coup de fusil » sur parcelles précoces, la végétation doit être protégée de toute pluie annoncée.
Oïdium	De nombreuses parcelles arrivent au stade de sensibilité.
Black-Rot	La végétation doit être protégée de toute pluie annoncée
Vers de Grappe	Les prises de papillons d'Eudémis sont faibles et les premières pontes sont visibles
BSV Vigne Nord Aquitaine	BSV N-A - Vigne Nord Aquitaine – n°3 du 16 avril Vous pouvez le retrouver sur le site : <a href="http://Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)">Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)</a>

## Informations réglementaires

### 🔗 Déclaration PAC 2023 : du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai 2024

La procédure de télédéclaration 2024 ouvrira le 1<sup>er</sup> avril. Les aides PAC peuvent bénéficier à un plus grand nombre d'exploitations viticoles en valorisant les pratiques agricoles, les certifications (HVE et BIO) et la biodiversité.

Votre exploitation fait déjà une déclaration PAC ou pas, vous avez besoin d'information et/ou d'un accompagnement personnalisé :

Contactez Julie BARRAGUÉ : 06 62 49 05 29 // [j.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com](mailto:j.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com)

🔗 **Restructuration du vignoble :**

La télédéclaration pour les demandes d'aide à la restructuration 2023/2024 est à faire avant le 30 avril 2023 à midi.

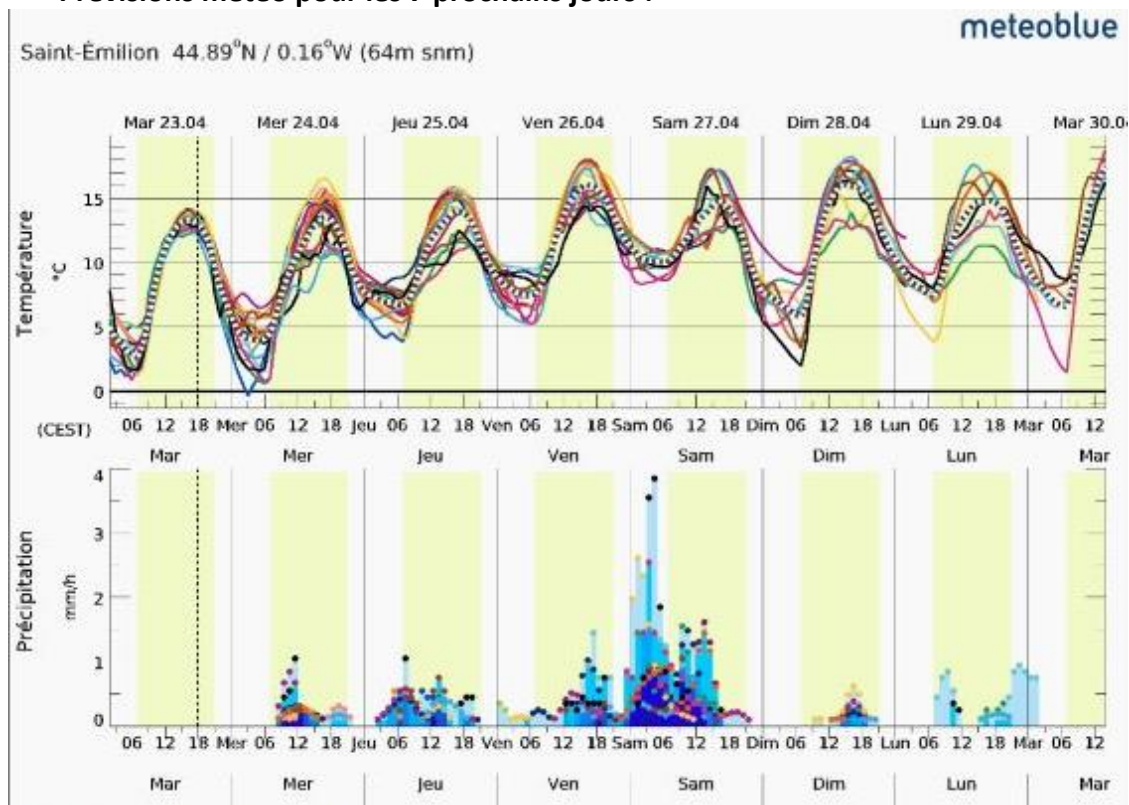
## La Météo

### Bilan des 7 derniers jours :

Après quelques pluies en début de semaine dernière, c'est surtout la baisse des températures qui a occupé les esprits sur la fin de semaine. Vendredi a souvent été la matinée la plus froide, même si les températures ont pu localement descendre plus bas lundi matin. Nous avons eu un phénomène de gelée blanche, ou gelée point du jour.

Date	St Pierre de Mons		Saillans		Puisseguin		La Sauve		St Sulpice de Faleyrens		St Emilion Village		Néac		St Magne de Castillon	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
mardi 16 avril 2024	11,18	1,27	10,99	1,02	10,63	1,4	10,6	1,97	11,5	1,02	10,99	2,41	10,82	1,02	10,71	5,08
mercredi 17 avril 2024	11,31	0	11,47	2,03	11,2	0	10,69	0	11,9	1,59	11,99	1,52	11,58	1,27	11,54	1,52
jeudi 18 avril 2024	9,97	0	9,64	0,89	9,64	0,51	10,05	0,38	10,2	0,89	10,94	0,51	10	1,21	9,85	0,76
vendredi 19 avril 2024	11,02	0	10,49	0	10,85	0	11,6	0	10,8	0	12,07	0	10,63	0	11,51	0
samedi 20 avril 2024	11,75	0	10,98	0	11,19	0	11,25	0	11,5	0	11,71	0	10,88	0	11,7	0
dimanche 21 avril 2024	9,68	0	8,91	0	8,9	0	9	0	9,5	0	9,64	0	9,02	0	10,05	0
lundi 22 avril 2024	8,87	0	7,65	0	7,68	0	8,04	0	8,07	0	8,26	0	7,68	0	8,69	0
<b>Cumul de pluie des 7 derniers jours</b>		<b>1,27</b>		<b>3,94</b>		<b>1,91</b>		<b>2,35</b>		<b>3,5</b>		<b>4,44</b>		<b>3,5</b>		<b>7,36</b>

### Prévisions météo pour les 7 prochains jours :



Le risque de gel est écarté pour les prochains jours et une dégradation pluvieuse est annoncée pour la fin de semaine (vendredi soir à samedi).

## Le Calendrier Lunaire











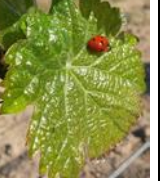



**Lune tropique** : toute la semaine, la dynamique descendante de la Lune est favorable aux plantations et repiquages, à l'incorporation de la matière organique (engrais-vert, compost, engrais...) au sol ou à tout travail du sol.

Les semis sont indifférents au rythme tropique, ce qui implique qu'ils sont possibles en lune montante et descendante.

**Périgée lunaire** : Quand elle est au périgée, elle exerce une attraction beaucoup plus forte, qui provoque l'étiollement des jeunes semis. Les plantes sont fragilisées et demeurent moins robustes.

**La lune montante** : c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

**La lune descendante** : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associé à un jour fruit (préservation des arômes du vin).

	Mercredi 24 avril	Jeudi 25 avril	Vendredi 26 avril	Samedi 27 avril	Dimanche 28 avril	Lundi 29 avril	Mardi 30 avril
Phase de lune	 Lune descendante	 Lune descendante	 Lune descendante	 Lune descendante	 Lune montante	 Lune montante	 Lune montante
Influence	 Racine/Fleur	 Fleur	 Feuille	 Feuille	 Feuille/Fruit	 Fruit	 Fruit/Racine

**Jours Racines** : Période où la lune influe sur le système racinaire des végétaux.

**Jours Fleurs** : Période où la lune influe sur les végétaux à fleurs et légumes-fleurs.

**Jours Feuilles** : Période où la lune influe sur les feuilles.

**Jours fruits :** Période où la lune influe sur la stimulation des fruits et des graines.

## Pour info !

Lune montante et lune descendante à ne pas confondre avec lune croissante et décroissante. En effet, les termes "croissant" et "décroissant" sont en rapport avec la forme que nous apercevons de la lune (nouvelle lune, premier quartier, pleine lune et dernier quartier).

Pour ce qui est de la lune montante et de la lune descendante il s'agit en fait de sa position dans le ciel, et non de sa forme.





Ainsi une lune peut-être montante en même temps qu'elle peut être croissante.

## Phénologie – Etat du vignoble

La pousse de la végétation a bien relenti depuis la fin de semaine dernière et l'arrivée de nuits fraîches voir gélives vendredi matin, lundi matin et ce matin. La végétation devient également vert pâle avec ce rafraichissement.

Les pampres du pied et de la tête, ainsi que les contre-bourgeons sont particulièrement bien développés et seront bien sûr à détruire à partir de demain.

Nous observons sur Merlot et Cabernet Franc la pousse des entre-cœurs.

			
Stade E/09 1 à 2 feuilles étalées	Stade F/12 3 à 4 feuilles étalées	Stade G/15 6 à 8 feuilles, les inflorescences se développent	Stade H17 Boutons floraux séparés

Blancs

Merlot noir

Cabernet Franc

## Cabernet sauvignon

### Etat du vignoble

Des dégâts de gel sont visibles sur quelques parcelles ou portions de parcelles, souvent habituellement sensibles à ce phénomène et qui ne sont pas protégés par des systèmes antigel. Il est difficile pour l'instant d'estimer la perte en bourgeons sur ces parcelles, nous y verrons plus clair la semaine prochaine.

Il n'y a pas d'opération particulière à prévoir sur ces parcelles gelées, la sélection des bourgeons se fera lors de l'épamprage de la tête (choix des bourgeons à conserver).



Différence de température entre une zone fauchée ou non sur secteur gélif



Avec le vent diurne, et malgré une baisse notable des températures, les sols se ressuient rapidement, on voit même apparaître des fentes de retrait sur les sol limoneux, argileux et des croûtes de battance se former en surface rendant les travaux de sol difficiles en cette fin de période de gel.

Seules quelques parcelles restent inondées liés à un mauvais écoulement des eaux, rendant le passage des engins difficile voire impossible.



### **Travaux au vignoble :**

La taille et le pliage se terminent sur les parcelles où le viticulteur a fait le choix de décaler cette opération.

Avec la fin de l'épisode de gel demain, les travaux de tonte et le travail de sol des fonds et des cavallons vont reprendre, à la faveur des pluies annoncées.

Attention : veillez à garder un fond permettant au pulvérisateur de passer sans problème.

#### ✓ **Gestion des engrais verts :**

De nombreuses parcelles semées sont en fleur (Féverolles), il est important de détruire les engrais verts **après les risques de gels** par mulchs, tontes, travail du sol, avant la montée à graine afin de limiter un re-semis non souhaité.

#### ✓ **Chlorose et court-noué:**

Avec l'avancement de la végétation, nous observons les premiers symptômes de chlorose ferrique et de court-noué .

## Les maladies

### Bonnes pratiques de pulvérisation

#### 🌀 **Méthode CEPP :**

2019-057 : Réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en faisant régler son pulvérisateur.

#### **Rappel réglementaire**

- ✓ il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.

- ✓ **Contrôle obligatoire du pulvérisateur** : pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf). [Contrôle pulvérisateur - Crodip](#)

## Utilisations des produits phytosanitaires

- ✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :

SPE8 : « **pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes** ».

- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale** : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
  - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
  - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
  - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent** : il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
- ✓ **Qualité de l'application** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.
- ✓ Penser à alterner les rangs de passage quand c'est possible, c'est d'autant plus important en vignes larges.

## Mildiou

### 👉 Le point

Nous observons depuis hier une sortie de jeunes taches d'huile, parfois difficiles à repérer, sur les parcelles les plus précoces de notre réseau. Dans la plupart des cas, cela se limite à de rares taches, sur complant, sur le pied de bout. Mais dans certains cas, les taches sont plus nombreuses, avec un faciès en « coup de fusil », soit une dizaine de taches sur la feuille. Tous les cépages sont concernés et pour l'instant, ces taches ne sporulent pas.

Nous estimons que cette sortie de symptômes correspond à des contaminations lors de l'épisode de pluie du 7-8 avril.

Pour les parcelles précoces qui avaient déjà reçu une protection, on observe souvent les taches sur les feuilles de rang 3 (la plus jeune feuille, sortie entre le traitement à base de contact et l'épisode pluvieux). Les températures élevées de cette période favorisaient la pousse active de la végétation.

Sur les parcelles plus tardives qui n'avaient pas de feuilles étalées à cette période, nous n'observons pas cette sortie de taches.



### 🔗 Le conseil

Rappel des règles de décision de renouvellement de la protection :

- Cumul de pluie supérieur à 20-25 mm (lessivage de la protection en place), **la dernière application n'a pas été lessivée.**
- et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées), **pousse et allongement des grappes.**
- et pluies annoncées. **Pluies annoncées pour vendredi et samedi.**

**Dans tous les cas, surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez en préventif avant l'épisode pluvieux annoncé pour cette fin de semaine.**

#### Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de **200 à 250 g de Cu/ha (dose réellement appliquée à l'hectare).**  
A moduler en fonction du stade végétatif.

### 🔗 Les produits utilisables :

**Attention en cas d'application à base de spécialité cuprique : il faut que les températures soient supérieures à 10/12°C lors de l'application, en dessous de 10°C le cuivre peut être phytotoxique.**

- ✓ **Bouillie Bordelaise RSR Disperss** (sulfate de cuivre) à la dose de 1 à 1,25 kg/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 14 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.
- ✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0,56 l à 0.69 l/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.



- ✓ **Héliocuvivre** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.5 à 0.625 l/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha.** ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

#### 🔗L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Epamprages du pied et de la tête.

## Black-Rot

#### 🔗Le point

Les toutes premières taches sont visibles depuis la fin de semaine dernière, il n'y a pas encore de pycnides. Cette sortie correspond à des contaminations sous les pluies du week-end de Pâques.



#### 🔗Le conseil

Lors de la protection contre les autres maladies mildiou/oïdium, il faut profiter de la synergie entre le cuivre et le soufre.

#### 🔗L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

## Oïdium

### 🔗 Le point :

Nous n'observons pas de symptômes sur notre réseau. Mais la grande majorité des parcelles arrive maintenant au stade sensible.

### 🔗 Le Conseil :

Une protection contre cette maladie est à assurer. **Pour rappel, les produits de contact sont lessivés après 20 à 25 mm de pluies cumulées, la protection est alors à renouveler avant l'épisode de pluies suivant. Surveillez l'évolution des prévisions météo.**

Exemple (liste non exhaustive) :

**Microthiol Special Disperss, ou Citrothiol DG, ou Amode DF, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec 80 GD**  
(ZNT eau = 5m- DRE 12h – DSR 0 m pour l'ensemble de ces produits, nombre d'applications max : 8).  
**pour une dose de 4 à 5 kg/ha.**

**Héliosoufre S** : (ZNT eau de 5 m, DRE 24h, DSR 0m, DAR 5 jours, 12 applications max par an) pour une dose de **2 à 3 l/ha**, dose réellement appliquée à l'hectare.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 et limiter leur utilisation :

SPE8 : « **pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes** ».

### 🔗 L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place, gestion de la vigueur des parcelles (choix du matériel végétal, fertilisation...) mais également la destruction de l'inoculum (élimination des bois porteurs de symptômes).

#### Méthode CEPP :

**2021-008** : Lutter contre divers bioagresseurs au moyen d'un produit de biocontrôle à base de soufre.

## Botrytis

Il n'y a pas de nouvelles taches, et les taches anciennes se nécrosent.

## Les Ravageurs

### Vers de grappe

Les captures de papillons d'Eudémis se poursuivent sur un rythme faible, et les premières pontes sont visibles depuis la semaine dernière.



### Cicadelle Verte :

Les premiers adultes sont visibles depuis la semaine dernière.

### Mange-Bourgeons

Escargots / Limaces / Chenilles / Chevreuils

Les dégâts de mange-bourgeons restent visibles notamment sur les parcelles habituellement sensibles, mais l'avancement rapide des stades limite ces dégâts.

### Cicadelle de la Flavescence :

Les cartes détaillées des zones de traitement obligatoire en 2024 pour le libournais et le castillonnais sont disponibles à la consultation :

[https://www.gdon-libournais.fr/cartes\\_TO.php](https://www.gdon-libournais.fr/cartes_TO.php) ou en consultant le site internet <http://www.gdon-libournais.fr/>

## La plante Bio Indicatrice

### Le Séneçon commun, *Senecio vulgaris*



Annuelle herbacée de la famille des astéracées

#### Description :

Ses feuilles sont profondément dentées et ses capitules de fleurs jaunes sont regroupés en grappes lâches. Plante pionnière sauvage et solitaire, elle n'aime pas la compagnie des autres plantes

#### Biotope primaire:

Sables et graviers des vallées alluviales

#### Caractère bio-indicateur

Excès d'azote ou de matière organique en sol à faible pouvoir de rétention. Il est également signe d'érosion par manque de couverture des sols

#### Phytothérapie à la vigne :

Pas d'usage répertorié

#### Phytothérapie humaine :

Utilisé en médecine comme expectorant et anti-inflammatoire (prescription réservée aux médecins)

#### En Cuisine :

Légèrement toxique

#### Le saviez-vous ?

Une croyance du moyen-âge affirme que pour supprimer une douleur dentaire, on arrache le séneçon, on touche trois fois la dent incriminée en crachant à chaque fois et si on remet la plante au même endroit de manière qu'elle reprenne, cette dent, dit-on, ne fera plus souffrir.

---

## Accompagnement technique personnalisé

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques, Laurence Derc et Thierry Tricot, conseillère-technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peuvent vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine conduit en agriculture biologique et/ou biodynamique.

Les accompagnements techniques individuels peuvent être pris en charge jusqu'à 100% par le Département et la Région sous conditions.

Laurence Derc – [l.derc@bionouvelleaquitaine.com](mailto:l.derc@bionouvelleaquitaine.com) Tél. 06 38 35 33 17

Thierry Tricot – [t.tricot@bionouvelleaquitaine.com](mailto:t.tricot@bionouvelleaquitaine.com) Tél : 06 11 61 98 42